



AVENANT N°1

SCHEMA DIRECTEUR D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Article 1 :

À la suite du Comité de Pilotage du Schéma Directeur d'Animation de la Vie Sociale (SDAVS) en date du 26 novembre 2018, l'ensemble des signataires a convenu de prolonger d'une année, la durée du schéma actuel signé initialement pour les années 2017 et 2018, soit jusqu'au 31 décembre 2019.

Les signataires présents ont validé les orientations reprises dans les fiches actions jointes au présent avenant et ont pris connaissance de la carte départementale également jointe, répertoriant les structures d'animation de la vie sociale (47 centres sociaux et 18 espaces de vie sociale), agréées au 1^{er} novembre 2018.

Le présent avenant est conclu pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

A Saint-Etienne, le _____ 2019

Signataires

Pour la caisse d'Allocations familiales de la Loire,

Le Directeur,

Véronique HENRI-BOUGREAU

La Présidente,

Chantal LARGERON

**Pour le Conseil départemental de la Loire,
Le Président,**

Georges ZIEGLER

**Pour l'Etat,
Le Préfet**

Evence RICHARD

**Pour la MSA Ardèche Drôme Loire,
Le Président,**

Henry JOUVE

**Pour la CARSAT Rhône-Alpes,
Le Président,**

Richard LOYNET

**Pour la Ville de Saint Etienne,
Le Maire,**

Gaël PERDRIAU

**Pour la Ville de Roanne,
Le Maire,**

Yves NICOLIN

**Pour la Ville de Saint-Chamond,
Le Maire,**

Hervé REYNAUD

**Pour la Ville de Rive de Gier,
Le Maire,**

Jean Claude CHARVIN

**Pour la Ville d'Ambière,
Le Maire,**

Raymonde BRETTE

**Pour Roannais Agglomération,,
Le Président,**

Yves NICOLIN

**Pour la Communauté de Communes
de Forez-en-Lyonnais,
Le Président,**

Norbert DUPEYRON

**Pour la Fédération des centres sociaux,
La Présidente,**

Marie-Françoise JACOD

**Pour l'U.F.C.V.,
Le Président,**

Philippe CHAPRON

**Pour les FRANCAS,
Le Président,**

Marc MONDON

**Pour la Fédération des Familles Rurales,
Le Président,**

Jacques POYET

**Pour L'Union Départementale des MJC,
Le Président,**

Eric RAILLARD

**Pour la Fédération des Œuvres Laïques,
Le Président,**

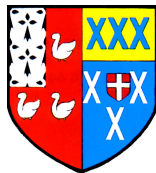
Guy GIROUD

**Pour Saint Etienne Métropole,
Le Président,**

Gaël PERDRIAU



PRÉFET
DE LA LOIRE



Commune d'Ambierle



Liste des ANNEXES:

- 1. Fiches actions**
- 2. Carte Centres sociaux et Espaces de vie sociale**

**SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE LA LOIRE****AXE 1: AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS ET LA QUALITE DE SERVICE PAR LE BIAIS DE LA FORMATION****GROUPE DE TRAVAIL****Mise à niveau des qualifications des Directeurs et Référents familles
(circulaire Cnaf du 20 juin 2012)**

Pilote de l'action	Comité technique de la plateforme « Animation vie sociale et Territoires »
Référent	CAF de la Loire
Partenaires associés	
Calendrier indicatif de mise en œuvre	2017

Constats/Origine de l'action

Pour les centres sociaux, le niveau de qualification du directeur et du référent familles sont des critères d'agrément du projet. La LC CNAF de juin 2012, précise que :

- * L'exercice de la fonction de directeur d'un centre social nécessite une qualification de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local, et/ou de l'ingénierie sociale, ainsi que des compétences avérées dans le domaine du management,
- * Le référent famille doit être en possession d'un diplôme de travail social de niveau 3.

Les personnes recrutées avant 2012 ne sont pas toutes titulaires des diplômes requis.

Objectifs opérationnels

Organiser la formation des directeurs et des référents familles en poste avant 2012.

Mise en œuvre

- * Faire un état des lieux des diplômes détenus par les directeurs et référents familles et en prévoir la mise à jour
- * Lister les personnes concernées pour un besoin de formation
- * Se rapprocher du SUFC et de la DRJS (pour bâtir un projet de formation adapté)

Effets attendus

Outillage des professionnels en matière de : gestion financière et administrative, conduite de projet, rédaction d'écrits, accompagnement des équipes (salariés, bénévoles)

Indicateurs d'évaluation

- * Evolution du nombre de directeurs diplômés et de référents familles qualifiés.

Tous les nouveaux directeurs recrutés répondent aux attendus de la CNAF. Trois directeurs ont pu faire valider un DESJEPS grâce à leur qualification DEFA assortie d'une expérience de direction.

Aujourd'hui parmi les directeurs occupant la fonction depuis de nombreuses années, il en reste 8 qui ne

possèdent pas le niveau de qualification demandé : 1 en formation, un en VAE, un projet de formation.

Concernant les référents familles, la CAF demande expressément que les appels de candidature visent le recrutement d'un travailleur social. A défaut le choix du centre social est soumis à la Caf pour validation. Plusieurs référents sont actuellement en formation ou inscrits dans le plan de formation.

Actualisation des objectifs pour 2019

- **Assurer une veille concernant la finalisation des parcours en cours et le contenu des formations.**

SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE LA LOIRE

AXE 1: AMELIORER L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS ET LA QUALITE DE SERVICE PAR LE BIAIS DE LA FORMATION

GROUPE DE TRAVAIL

Intensifier la formation des bénévoles associatifs

Pilote de l'action	Comité technique de la plateforme « Animation vie sociale et Territoires »
Référent	CAF de la Loire
Partenaires éventuels associés	
Calendrier indicatif de mise en œuvre	2017

Constats/Origine de l'action

Besoins exprimés des bénévoles par rapport :

- * Aux enjeux et évolutions de l'environnement,
- * Aux fondamentaux de la vie associative,
- * Aux enjeux liés à l'animation de la vie sociale,
- * A la fonction employeur,
- * Compréhension des rouages administratifs, du fonctionnement des institutions,
- * Prendre de l'assurance dans l'exercice de leur fonction de bénévoles-employeurs.

Les administrateurs ne sont pas suffisamment associés aux travaux partenariaux.

Objectifs opérationnels

Continuer et intensifier un programme de formation sur les fonctions de dirigeants associatifs.

Mise en œuvre

Travailler avec les Fédérations sur un programme de formation adapté.

Ce point n'a pas été travaillé. Les fédérations proposent des formations aux responsables associatifs mais la question de la mobilisation des bénévoles autour des enjeux de l'animation de la vie sociale n'a pas été reprise dans le cadre du Schéma

Effets attendus

- * **Prise d'assurance des bénévoles (être plus à l'aise dans la fonction),**
- * **Etre en capacité d'affirmer des choix,**
- * **Se familiariser avec la culture institutionnelle pour faciliter les relations avec les financeurs et les élus.**

Indicateurs d'évaluation

Actualisation des objectifs pour 2019

- Travailler en concertation avec le SDSF
- Développer la formation des bénévoles dans les associations avec les fédérations : à quoi sert un centre social, comprendre le contexte institutionnel...
- Le groupe a besoin de participants

**AXE 2: Développer de nouveaux modes de communication avec les habitants****GROUPE DE TRAVAIL****Rendre les usages numériques accessibles à tous**

Pilote de l'action	Comité technique de la plateforme « Animation vie sociale et Territoires »
Référent	<i>Caf de la Loire : Pascale MATTOS, Laurence LEBRE</i>
Partenaires éventuels associés	<i>DDCS, Conseil départemental, FDCS 42 43, Francas, Ligue de l'enseignement, Ville de St Etienne, Zoomacom</i>
Calendrier indicatif de mise en œuvre	2017-2018

Constats/Origine de l'action

- * **Des usagers sont en difficulté pour utiliser ces nouveaux moyens de communication,**
- * **Risque d'exclusion de certaines populations/utilisation du numérique,**
- * **Mode de communication de plus en plus privilégié par les institutions,**
- * **Les EPN sont des outils de communication et de construction collective sous utilisés.**

Objectifs opérationnels**Mettre le numérique au cœur du projet social****Mise en œuvre**

- * **Partenariats d'accueil numériques signés entre la Caf et les équipements AVS,**
- * **Ateliers inter générationnels d'apprentissage du numérique,**
- * **Promeneurs du net.**

Au préalable de la mise en œuvre de ces objectifs, un temps important d'acculturation numérique pour tous les membres du groupe a été nécessaire : partage de connaissances sur les acteurs du numérique, les initiatives, les événements, les problématiques repérées en lien avec l'AVS.

Un espace de travail collaboratif « Agora Project » a été mis en place pour partager des ressources communes, de la veille documentaire, des comptes rendus...

Cette année :

1/Le groupe a construit deux enquêtes. Le recueil des données s'effectue sur les deux derniers mois de l'année 2018

- Une enquête visant à connaître les usages (voir les non usages) des publics à priori les plus éloignés du numérique (jeunes, seniors, demandeurs d'emploi, public des ateliers sociolinguistiques...)
→ pour mieux les accompagner dans leur accès aux droits et dans une pratique citoyenne du numérique
→ pour adapter autant que possible les outils et services numériques à leurs besoins

Pour interroger les habitants nous avons ciblé des territoires développant des initiatives à ce sujet : Chazelles sur Lyon, le Pilat Rhodanien, le Chambon Feugerolles et Saint-Etienne ;

L'enquête sera également effectuée à l'accueil de la CAF et de la DDCS et par les travailleurs sociaux du département

sur trois des territoires ciblés.

- Une enquête qualitative visant à recueillir auprès des acteurs (travailleurs sociaux, agents d'accueil, EPN, structures AVS...) leur vision sur les usages numériques du public accueilli dans leur structure/institution.
2/ La construction d'une base ressources actualisable à l'attention des structures a été envisagée. Son objectif était de permettre le repérage des besoins non couverts et d'orienter les publics vers des lieux ressources. Zoomacom aurait pu être sollicité pour en assurer la « conciergerie ». Compte tenu du coût de mise en œuvre (6000€), il a été décidé de réaliser dans un premier temps un document repère de l'offre proposée par la Ligue, les Francas et Zoomacom.

3/L'expérimentation du projet Promeneurs du Net a officiellement débuté en juin 2017. Le projet est financé par l'Etat, le Département et plusieurs collectivités.

- 24 Promeneurs sont en activité dans la Loire :
 - o 5 depuis le début de l'expérimentation
 - o 19 viennent de terminer leur formation en octobre 2018

Nous disposons actuellement d'un groupe conséquent à l'échelle du département présentant une diversité de profils (animateurs, éducateurs spécialisés, conseillers professionnels...) et de structures (Centres sociaux, EVS, FJT, missions locales, services de prévention spécialisée...)

Effets attendus

- * **Eviter l'exclusion de certains publics (personnes âgées, public fragilisé...),**
- * **Utiliser le numérique pour aller à la rencontre des jeunes.**

Indicateurs d'évaluation

Evaluation quantitative et qualitative

La réunion d'un groupe départemental facilite l'acquisition d'une vision d'ensemble, le partage d'expériences, l'échange sur les problématiques et les enjeux du numérique. Il permet de construire une culture commune, de valoriser des actions existantes et de faciliter la mise en lien entre les projets.

La démarche promeneurs du Net :

- Engendre de nouveaux partenariats
- Donne davantage de visibilité aux structures
- Fait évoluer les postures professionnelles

Actualisation des objectifs pour 2019

Groupe numérique :

- Réaliser le dépouillement et l'analyse de l'enquête usagers
- Mettre en rapport les besoins repérés avec les ressources sur un territoire
- Développer la base ressources

Promeneurs du Net :

- Déployer avec 15 promeneurs supplémentaires
- Poursuivre la mise en réseau d'acteurs jeunesse aux profils et compétences variées et l'accompagnement dans leurs pratiques
- Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif lors du comité de pilotage du 29 janvier 2019

Envoyé en préfecture le 04/02/2019

Reçu en préfecture le 04/02/2019

Affiché le



ID : 042-214201865-20190131-DEL_2019_006-DE



AXE 3: Mobiliser les habitants et acteurs pour revitaliser l'engagement et co construire des projets d'animation de la vie sociale

GROUPE DE TRAVAIL: Renforcer la légitimité des structures AVS sur l'espace public

Pilote de l'action	Comité technique de la plateforme « Animation vie sociale et Territoires »
Référent	Caf de la Loire : Laurence LEBRE, Geneviève PASKO-MILLET
Partenaires associés	FDCS 42 43, Fédération des MJC, UFCV, Ville de Rive de Gier, Ville de Roanne, Département, Centre social le Babet, Centre social Cré'actifs, EVS « au fil de la Rivière ».
Calendrier indicatif de mise en œuvre	2018

Constats/Origine de l'action

- * L'AVS nécessite d'être davantage en prise avec les évolutions de société,
- * Certaines structures AVS fonctionnent en « vase clos »,
- * La connaissance des structures AVS par les habitants et les partenaires se limite souvent aux « services » proposés (enfance-jeunesse) et ignore la dimension AVS.

Objectifs opérationnels

**Aller à la rencontre des habitants,
Animer des espaces de parole,
Investir l'espace public,
Faire reconnaître la légitimité des structures AVS pour animer un territoire.**

Mise en œuvre

- * Multiplier les espaces de paroles dans et hors des structures AVS,
- * Faire évoluer les pratiques des professionnels à ce nouvel enjeu,
- * Co construire avec des partenaires pour agir en synergie,
- * Développer des « laboratoires d'expériences »,
- * Mobiliser de nouvelles ressources.

Au préalable de la mise en œuvre de ces objectifs, il est apparu essentiel au groupe de partager une définition commune de ce que l'on attend des structures quand on leur demande de « sortir des murs ».

Ce travail s'est concrétisé par un écrit de synthèse, que le groupe souhaite diffuser largement aux structures mais aussi surtout aux élus et techniciens qui interviennent dans le champ de l'animation de la vie sociale. En effet, les nouvelles pratiques que nous souhaitons voir se mettre en place sur les territoires doivent être « reconnues » par l'ensemble de partenaires et des financeurs.

Nous avons en parallèle profité de la journée « réseau » organisée avec l'ensemble des CS et EVS pour travailler sur des expériences « hors les murs » déjà mises en place par certaines structures. Le but étant d'échanger, mais aussi de susciter l'envie d'expérimenter.

Effets attendus

- * **Engagement, implication des habitants,**
- * **Valorisation des apports de chacun,**
- * **Reconnaissance de la spécificité des structures AVS,**
- * **Davantage d'engagement des habitants/actions /projet.**

Indicateurs d'évaluation

Evaluation quantitative et qualitative

La quasi-totalité des structures était présente à la journée « réseau » ce qui prouve l'intérêt de celles-ci pour mieux se connaître entre elles, s'intéresser aux différentes expériences menées pour animer les territoires autrement.

Actualisation des objectifs pour 2019

- Organiser un circuit de diffusion de la brochure aux :
 - structures AVS
 - élus des collectivités
 - partenaires du SDAVS
 - coordinateurs enfance-jeunesse

- Poursuivre le travail sur la question du « hors les murs » en conduisant une réflexion sur « l'utilité sociale » en s'appuyant sur :
 - la démarche menée par la FDGS, ELO et les centres sociaux qui ont déjà expérimenté ou qui sont en cours (12)
 - la journée régionale SERACS (11 décembre 2018) qui a pour thème « L'utilité sociale »

- Travailler pour s'approprier collectivement cette notion d'utilité sociale, donner à voir sur cette question, susciter la reconnaissance.



SCHEMA DIRECTEUR DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE DE LA LOIRE

AXE 4: Partager les expériences et les mutualiser, créer les conditions pour faire émerger des pratiques innovantes

GROUPE DE TRAVAIL Créer un réseau AVS

Pilote de l'action	Comité technique de la plateforme « Animation vie sociale et Territoires »
Référent	Caf de la Loire : Geneviève PASKO-MILLET
Partenaires éventuels associés	Fédération des centres sociaux 42-43, Fédération Familles Rurales, Ligue de l'enseignement, Au Fil de la Rivière (EVS), AFR d'Ambierle (EVS)
Calendrier indicatif de mise en œuvre	2017-2018

Constats/Origine de l'action

La participation aux différents groupes de travail lors de l'élaboration du schéma, démontre un réel intérêt pour échanger et partager sur les pratiques et façons de faire des acteurs.

Objectifs opérationnels

Développer une culture commune des structures d'Animation de la Vie Sociale
Favoriser les échanges

Mise en œuvre

- * **Organiser des rencontres régulières entre EVS pour faire « réseau »**
Une première réunion avait été organisée le 26 janvier 2016, en amont de la signature du SDAVS pour permettre aux structures de se rencontrer et d'échanger.
Une seconde rencontre a été organisée le 24 septembre 2018 sur deux thèmes concernant spécifiquement les EVS :
 - L'enquête SENACS désormais ouverte aussi aux EVS,
 - La convention d'objectifs et de gestion pluri partite qui se met désormais en place à chaque renouvellement d'agrément.
 - En parallèle, le déploiement des CTG (dont celle de Charlieu-Belmont) permet de créer ou d'activer un réseau plus « local », de travailler sur les complémentarités et de se regrouper sur des actions communes.

- * **Organiser des rencontres sur des thèmes AVS intéressant toutes les structures de l'Animation de la Vie Sociale.**
Une réunion a été organisée le 19 octobre 2017 avec l'ensemble des EVS mais aussi l'ensemble des Centres sociaux de la Loire. Afin que les structures puissent se présenter les unes aux autres (speed meeting) et réfléchir ensemble sur « comment aller à la rencontre des habitants en sortant des murs de la structure »

Effets attendus

- * **mise en commun d'expériences réalisées sur le terrain,**
- * **création de partenariats,**
- * **création d'un réseau AVS,**
- * **échanges de bonnes pratiques (mutualisations, recherche de financements communs, formations...)**

Indicateurs d'évaluation

La présence importante des structures aux différentes réunions proposées, ainsi que les rencontres « informelles » qui ont pu se développer entre elles, montrent bien l'intérêt face à la mise en place de ce réseau.

Actualisation des objectifs pour 2019

- Poursuivre le rythme d'une rencontre annuelle sur un thème d'actualité qui fédère : utilité sociale, par exemple
- Valoriser les structures AVS pour qu'elles provoquent également des temps de réflexion

CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE
Département de la Loire
au 1er novembre 2018

